

**Commune de Bonnevaux**

[mairie.bonnevaux@free.fr](mailto:mairie.bonnevaux@free.fr)

\* **Mairie**  
**30450 Bonnevaux**

Site Internet: [bonnevaux.com](http://bonnevaux.com)

( 04 66 61 12 68

: 04 66 61 25 07

Bonnevaux, le 3 juillet 2013

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2013**

**Présents :** Roseline Boussac, Frédéric Vidal, Yves Bové, Annette Jost, Marie-Cécile Chandesris

**Procuration :** Sylvaine Fleury à Annette Jost

**Absents :** Georges Matichard, Sébastien Hérard, Nathalie Vidal-Bové

**Exusée :** Séverine Lando

**Secrétaire de séance :** Marie-Cécile Chandesris

**1-Les Compte-rendu de réunion des Conseils Municipaux du 17 mai, 4 et 24 juin 2013 sont adoptés à l'unanimité des présents.**

**2- A.T.E.S.A.T. :**

La délibération ci-jointe est signée à l'unanimité des présents. Il s'agit d'une convention d'assistance technique fournie par l'Etat concernant des projets d'aménagement d'habitat, d'ouvrages d'art et de la voirie ... il y a lieu de penser à les solliciter pour nos projets futurs, par exemple pour la réfection du toit de l'église et autres projets...

**3- Modifications des statuts du S.I.V.O.M. des hautes Cévennes:**

Certaines de ses compétences ont été transférées à la Communauté de Communes comme par exemple l'aménagement de la station du Mas de la Barque, les ordures ménagères, le développement de la capacité d'accueil touristique, le pôle culturel, etc. Le S.I.V.O.M. conserve la gestion pour les communes des réseaux de voirie, d'eau potable et d'assainissement, tout ceci nécessitait donc une mise à jour de ses statuts.

La délibération ci-jointe est signée à l'unanimité des présents.

**4- Centre de loisirs du Bois de Bertrand :**

A concurrence de 50€ par enfant il est accordé une subvention allant jusqu'à 5€ par jour pour les enfants résidents sur la commune – cette subvention sera réglée au Bois de Bertrand et non aux familles sur présentation de la facture diminuée des bons CAF . Un transport intercommunal est assuré lors des 3 premières semaines de juillet. Horaires : 8h30 à 18h30.

**5-Modification budgétaire :**

Dans le budget M49 Eau et Assainissement la modification nécessaire consiste à prélever 1000 € sur le compte AEP assainissement – matériel spécifique – pour abonder le compte 2158 – 45 eau d'irrigation. cf la délibération ci-jointe signée à l'unanimité des membres présents.

**6-Rapport sur la qualité et le prix des services publics locaux en 2012 concernant l'eau potable, l'assainissement et l'eau d'irrigation sur la commune de Bonnevaux.**

**Ce rapport est remis aux conseillers municipaux et mis à disposition des habitants de la commune.**

**Roseline Boussac évoque le caractère déficitaire des installations et même du fonctionnement en matière d'assainissement.**

**Il y a lieu de faire partir la demande de subvention pour les projets d'assainissement en cours d'étude pour notamment le Bosc.**

**7- Questions diverses :**

**Frédéric Vidal signale que les travaux sur la route des Allègres ont été réceptionnés .**

**L'entreprise a accepté le principe de rajouter certains travaux (reprise de murs de soutènement) sans augmenter la facture qui, selon l'estimation du devis, devrait s'élever à 35 455 € HT ( Les travaux avaient fait l'objet d'une subvention de 16 000 €, Amendes de police ).**

**Les travaux prévus en quelques points dangereux de la route de Nojaret devraient se faire fin août – début septembre ... ils nécessiteront la fermeture de la route aux heures de travail du chantier ( chantier « Voirie SIVOM des Hautes Cévennes »).**

**L'association « Faire » est intervenue sur la reprise des murs de soutènement de la piste de Coulis, le chemin subit de nombreux affaissements dus aux pluies de printemps.**

**Prochain conseil municipal : Vendredi 6 septembre 2013 à 17h30**